

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léo MULLER

Découvertes archéologiques récentes  
à Saint-Maurice

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1976, tome 72, p. 67-73

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

# *Découvertes archéologiques récentes à Saint-Maurice*

L'ancienne place du parvis à Saint-Maurice était étranglée en son sommet par un curieux enchevêtrement de bâtisses, dont la maison d'angle, dite alors **maison Panisset**, semblait servir d'appui à un quartier d'ateliers et d'habitations agglutinées. Des générations d'anciens auront défilé devant l'immeuble, remarquant peut-être au passage l'enseigne délabrée du tea room Gollet ou celle d'une école d'accordéon. Pour qui, venant du château, débouchait par l'étroite ruelle sous le « tunnel » près du Café du Soleil, un perron de quatre hautes et longues marches usées frappait le regard. Il fallait contourner ce perron pour découvrir, enfoncés vers la paroi rocheuse, le narthex de l'église et la tour abbatiale. D'autres se souviendront de l'imposante toiture en cornette ou de tel reposoir de la Fête-Dieu appuyé contre la façade de cette même maison.

Depuis une dizaine d'années, la rude implantation d'une nouvelle route de plaine en direction de Monthey a privé cette bâtisse de son lien naturel avec les autres composantes de la place du parvis. Une restauration fut étudiée, décidée ; elle vient de s'achever sous l'experte direction des architectes Pierre Margot, de Lausanne, et Jean-Michel Rouiller, de Saint-Maurice. Aussi la **maison du parvis**, après bien des alertes, s'enorgueillit-elle aujourd'hui d'un nouveau visage : elle a, dit-on, fière allure. Fière, elle le sera à plus d'un titre : au titre de sa propre histoire architecturale, que d'autres relèveront à l'occasion ; au titre aussi d'avoir protégé à notre insu peut-être et sans doute au-delà de ce que d'aucuns osaient espérer, un site archéologique dont l'importance déborde les frontières du pays.

## L'exploration archéologique (les fouilles)

En vue de débrouiller l'infrastructure du bâtiment, un sondage d'étude fut entrepris au printemps 1974 dans la boutique du rez-de-chaussée. Les travaux conduits par le Service archéologique de l'Etat du Valais (abbé François-Olivier Dubuis, archéologue ; Raymond Eggs, adjoint) révélèrent l'existence à une faible profondeur d'un ensemble de tombes de type paléochrétien. Une exploration suivie fut décidée d'entente avec la Commission fédérale des Monuments historiques (Prof. Alfred A. Schmid, président ; Prof. H. R. Sennhauser, expert). Elle dura du 25 mars au 17 juin 1974 et se cantonna au sol du rez-de-chaussée dans la maison principale elle-même et sous le couloir qui la relie au petit bâtiment annexe. L'étendue du chantier de restauration ne permit pas de faire alors des sondages aussi sur le pourtour de l'édifice. Une telle exploration complémentaire ne fut entreprise qu'une fois les façades de l'immeuble dégagées de leurs échafaudages, en automne 1975. Par loyauté scientifique, la fouille en profondeur fut arrêtée au niveau d'un sol situé à environ - 2 m, car les ressources disponibles n'auraient pas permis de conduire consciencieusement un chantier plus vaste, ni de garantir la statique du bâtiment. La recherche et l'inventaire minutieux furent assumés par le bureau de Werner Stöckli, archéologue à Moudon. La documentation y relative est archivée. Les conclusions sur la première étape ont déjà fait l'objet d'une publication illustrée (*Helvetia archeologica*, 6/1975-21, pp. 22-32). Les compléments apportés par la deuxième étape nous sont connus et seront publiés sous peu. Comment résister à l'envie de vous en livrer ici un bref aperçu, même au risque, faute de nuances, d'appauvrir le sujet ?

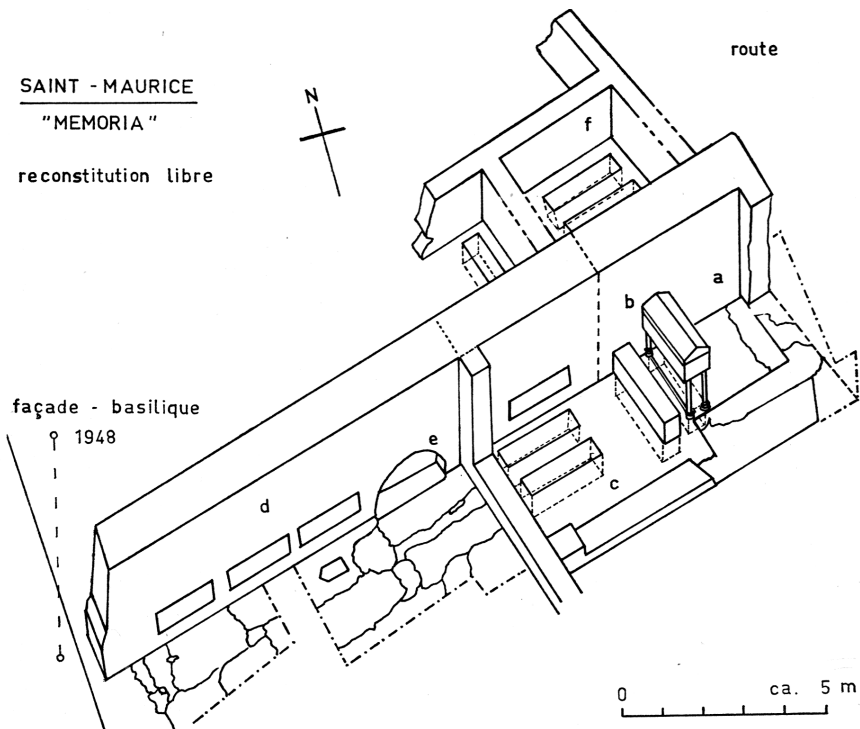
En bref donc, il y avait sur l'emplacement de l'actuelle maison du parvis (1°) des constructions romaines (au moins trois chantiers différents) ; celles-ci cèdent la place (2°) à un complexe de chapelles ou chambres funéraires, de l'époque paléochrétienne, orientées à l'est, dont le noyau primitif et la tête semblent se trouver en bordure de la nouvelle route et qui paraissent remplir leur fonction jusqu'au X<sup>e</sup> siècle. Ce complexe funéraire cède la place (traces d'incendie) au XI<sup>e</sup> siècle (3°) à des remparts flanqués de part et d'autre d'un cimetière. L'angle nord-est de cette enceinte fournit au XIII<sup>e</sup> ou au XIV<sup>e</sup> siècle deux faces pour (4°) la base rectangulaire d'une tour. Elle sera munie d'une annexe au nord, puis considérablement augmentée en volume par l'adjonction au XVII<sup>e</sup> siècle (5°) d'une façade avancée, qui est aujourd'hui encore (6°) celle qui prête son décor à l'ensemble de la place du parvis.

De ces six états, seuls le second et le dernier sont aujourd'hui d'importance majeure : le dernier parce que, par son volume et ses proportions, il fournit un élément indispensable à l'axe du porche dans la façade de la basilique, comme à l'équilibre des autres composantes de la

place du parvis ; le second parce qu'il fournit des témoins et promet des renseignements sur la vie cultuelle paléochrétienne en Agaune. Du premier état, celui de l'époque romaine, seuls quelques fragments subsistent. Puissent des explorations futures établir avec plus de précision comment s'est faite, au pied de cette falaise baignée par une source, la jonction entre la *statio acaunensis* et ce *locum cultu potiore dignum*.

### **Les édifices funéraires paléochrétiens (la memoria)**

A une cinquantaine de mètres à l'est de la première basilique (Martolet), découverte par le chanoine Pierre Bourban et attribuée par N. Peissard (1922) et Louis Blondel (1944-1948) à S. Théodore, en prolongement des chapelles funéraires identifiées par Louis Blondel (1947) — arcosolium au fond de l'église — un édifice, agrandi par trois fois, fut construit à l'époque paléochrétienne agaunoise (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles ?) pour servir de lieu de sépulture et au culte rendu « à la mémoire » des défunts. Son noyau primitif se trouve à l'extrémité est. Les premières tombes furent aménagées près du noyau primitif soit dans l'épaisseur des murs, soit dans le sol, d'abord selon un alignement nord-sud, puis par rangées de tombes orientées à l'est vers le noyau. M. Peter Eggenberger, archéologue à Vevey, artisan principal de la première et directeur de la seconde étape de sondages, confirme et précise les conclusions de 1974. Son mérite n'est pas des moindres. Là où le profane ne voit qu'amalgame de terre, de pierres et de mortiers, l'archéologue découvre des alignements, des niveaux, des retours, des recouvrements, des arrachements... Sous ses yeux, les vestiges prennent un sens, ils deviennent des signes. Il lui faut alors établir le lien entre ces divers signes, afin d'en livrer la lecture. C'est pourquoi le spécialiste analyse les structures, relève des implantations, enregistre la stratigraphie, interprète la chronologie relative. Alors seulement il est en mesure d'affirmer des orientations, des successions, des dépendances. Cette vaste investigation conduite avec patience devait pourtant rester fragmentaire. D'abord tout le côté sud du complexe et son prolongement vers l'ouest sont restés inconnus. De plus, le lien avec les vestiges mis au jour par les devanciers (Bourban, Blondel) soit au Martolet, soit à Notre-Dame sous-le-Bourg, soit à Saint-Jean-Saint-Sigismond (abbé Fr.-Ol. Dubuis) n'a pas été découvert. Enfin, par discipline, aucune tombe découverte en 1974-1975 n'a été ouverte. Le chercheur reste donc un peu sur sa faim et les conclusions qu'il livre au public sont, par nécessité, provisoires. Son mérite et sa joie sont d'autant plus grands, car pour fragmentaire qu'elle soit, la moisson fut abondante (une vingtaine de tombes situées dans quatre locaux) ; elle devint même spectaculaire par la mise au jour d'une exquise épitaphe du milieu du VI<sup>e</sup> siècle.



Les quatre locaux accolés forment un ensemble de *memoriae* dont le centre d'intérêt se situe autour d'une tombe particulièrement vénérée durant plusieurs siècles. Sa chambre sépulcrale (a) est ornée de peintures murales dont le décor est formé par des croix gemmées rouges, légèrement patées et bordées de deux filets noirs. Le sépulcre a été trouvé vide. Les transformations (b) apportées à l'aménagement indiquent que la dépouille a été « relevée » et transférée, sans doute en un sarcophage (disparu), soutenu d'abord par quatre colonnettes attiques, (dont les bases subsistent et dont les fûts sont indiqués par une mouluration négative) et plus tard par un socle maçonné. Un édicule rectangulaire (4,5 x 3,5 m), aux murs cossus (1 m), abritait la tombe. Primitivement on y accédait de l'est (côté route) ; puis le sens de l'orientation fut totalement renversé, constituant ainsi une nouvelle tête (orientale) aux mausolées successifs. En prolongement de ce « sanctuaire », selon un axe orienté vers le Martolet, une « nef » longue de 15 m fut aménagée par la suite. Une cloison, établie ensuite à

5 mètres du sarcophage semble avoir réservé à la sépulture des *honoratiores* un premier local (c) bordé d'un banc mural et occupé par cinq tombes implantées dans le sol. Il est probable que dans l'épaisse muraille nord de la « nef » (d) des sépulcres aient été construits à l'origine à la manière des *loculi*. Ensuite seulement une série de sépulcres furent disposés dans le sol du local, au fur et à mesure des nécessités ; pour y faire face, les tombes fraîches chevaucheront sur les anciennes et une annexe (f) sera même construite plus au nord. Par contre l'arcosolium (e), dont les racines furent découvertes dans l'angle nord-est de la « nef », n'a été implanté qu'à une époque plus tardive, succédant lui-même à une sépulture antérieure. Il est permis de supposer qu'à cet emplacement devait se trouver, encastrée dans le mur, l'épithaphe qui fut découverte couchée à même le sol, déposée sur une tombe voisine, sans doute au moment des transformations.

### L'épithaphe dédiée au moine Rusticus

C'est une stèle rectangulaire, légèrement rétrécie vers le haut et se terminant en pignon (68 x 38 x 7-9 cm). La dalle est taillée dans un matériau utilisé à Saint-Maurice pour d'autres inscriptions, un calcaire alpestre assez dur (cipolin), de couleur grise, veiné de couches jaune rougeâtre, provenant peut-être de La Bâtiatz (Martigny). La face en est polie, le décor sculpté. Durant un mois, seul le bandeau formant une frise de triangles alternés était visible au bord de la couche inférieure de la fouille. Pour ne pas compromettre les références à la stratigraphie, on remit patiemment au 17 juin 1974, dernier jour d'exploration, l'opération de dégagement et de levée. La dalle fut alors sommairement identifiée, puis déposée en lieu sûr. Le 21 juin enfin, après un minutieux nettoyage, l'ensemble de l'inscription et la sculpture du fronton apparaissaient dans une fraîcheur insoupçonnée. L'étude épigraphique de cette stèle (*Helvetia Archeologica*, 6/1975-21, pp. 27-32) fut immédiatement assumée par Christophe Jörg, assistant à l'Institut des Etudes médiévales à Fribourg (Prof. Carl Pfaff, directeur), chargé par ailleurs de l'inventaire épigraphique paléochrétien et médiéval, dont la publication consacrée au Valais est en voie d'achèvement (*Corpus Inscriptionum Medii Aevi Helvetiae*). Nous devons à l'auteur de connaître en priorité cette impressionnante étude d'ensemble, dont l'épithaphe à Rusticus sera l'un des joyaux.

La façade du monument est partagée entre un espace rectangulaire réservé à l'inscription et un pignon triangulaire. Tandis que le champ réservé à l'épigraphie est cadré sur tout son pourtour de deux lignes

soigneusement sculptées, le cadre du pignon est formé d'une seule ligne à la base et de deux lignes sur les côtés. Le tympan offre en basse taille à faible volume négatif (sculpture en encoches) une coupe dépourvue d'anses, munie d'un nœud, montée sur pied, flanquée de deux colombes affrontées buvant au calice. La forme triangulaire du pignon est assez fréquente dans l'art de la Rome antique ; on la trouve aussi chez les chrétiens coptes ou grecs ; elle est peu connue dans l'Occident paléochrétien. Le caractère chrétien de l'épithaphe à Rusticus ne fait aucun doute ; aussi faut-il présumer pour sa forme des influences orientales-coptes, que l'on a constatées par ailleurs à Saint-Maurice, ou simplement, de la part du sculpteur, une fidélité à des modèles anciens de la Rome païenne.

Les colombes, en tant que symboles de l'âme, et le calice, comme gage de la béatitude éternelle, sont des sujets évocateurs communément en vogue dans l'art funéraire. L'exécution de ce thème sur notre dalle mérite toutefois d'être relevée. D'abord la technique d'exécution par ablation, aux proportions harmonieuses et aux formes réalistes, est peu courante : en Gaule, en Germanie comme en Italie, du IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, le relief cède le pas aux gravures et aux grattages de calices ou cratères stéréotypés, accompagnés de colombes souvent mal proportionnées. De plus, la forme donnée ici au calice est incontestablement du type de la liturgie eucharistique, motif des plus rares en art funéraire, inconnu avant le VI<sup>e</sup> siècle où il devient le symbole par excellence du **refrigerium**, du breuvage d'immortalité accordé en partage aux bienheureux. On nous suggère enfin de voir dans les deux colombes buvant au même calice l'évocation d'un pacte de confraternité entre églises ou monastères et dans le type eucharistique du calice une allusion au vin et au vignoble introduit par les moines de Bourgogne dans les terres romandes.

La stèle fut en effet érigée à la mémoire d'un moine du nom de Rusticus, « le campagnard », dont l'âge ou le jour de décès étaient ignorés du sculpteur au moment de l'exécution. La réglure soigneusement tracée est restée inemployée pour la moitié de l'avant-dernière et toute la dernière ligne. L'inscription est disposée en fait sur quatre lignes et demie, hautes de 4,7 cm, espacées de 1,5 cm. L'aspect général de la composition, en particulier l'alternance libre de lettres tantôt étroites tantôt larges, et surtout la fin de la première ligne, où, au risque de comprimer la voyelle O, le bout de la ligne coïncide intentionnellement avec la césure, semblent indiquer que notre lapicide expert n'a pas pris le souci de dessiner à l'avance la distribution de toutes les lettres à l'intérieur des lignes, ni même de disposer l'ensemble de l'inscription sur l'espace disponible.

Le texte est rendu en une belle capitale qui reflète encore des caractéristiques classiques assez voisines de la structure archaïsante de la stèle elle-même. Le texte suit d'ailleurs sans ponctuation ni abréviations :

SVB HVNC TETO	Sous cette épitaphe
LVM REQVIESCIT	repose,
BONE           MEMORII	d'heureuse mémoire,
RUSTICUS MONA	le moine Rusticus
CHVS	

Les particularités linguistiques de cette inscription sont courantes au VI<sup>e</sup> siècle. Ainsi TETOLVM pour TITVLVM, BONE MEMORII pour BONE MEMORIE ou BONAE MEMORIAE, et l'emploi, avec un verbe d'état, de l'accusatif après SVB sont des tournures habituelles du bas latin.

Sur la base d'une analyse épigraphique détaillée, Christophe Jörg restreint la période de création de cette épitaphe au demi-siècle entre 515 et 565. L'essor de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, durant les premières décennies après sa fondation, coïncide en effet avec une période riche en inscriptions.

## Conclusions

Les vestiges architecturaux et archéologiques découverts en 1974 et 1975 à Saint-Maurice confirment ce que Louis Blondel écrivait en 1962 (*Revue suisse d'Art et d'Archéologie*, 22, 1962, pp. 158-164). La **villa** entière de Saint-Maurice d'Agaune formait à l'origine un tout compact avec l'abbaye. Ce n'est qu'au moyen âge que des fortifications ont coupé arbitrairement l'agglomération. Les « lieux saints » ne se cantonnaient pas au seul Martolet ; toute la cité paléochrétienne formait une « ville sainte ».

Les *memoriae*, dont nous ignorons par ailleurs l'extension, étaient axées sur un centre autre que le Martolet. Elles paraissent avoir recueilli les défunts de la famille monacale, groupés devant une tombe particulièrement vénérée. Les constructions funéraires sont du type « mausolée » collectif ou communautaire : chapelles, couloirs, bâtiments fermés et couverts. Ces locaux ont été conservés au culte des défunts jusqu'au X<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas possible d'identifier à ce jour les personnes dont la mémoire était vénérée en ces lieux, ni de connaître la destinée de leur dépouille, ni de préciser le culte rendu à leur mémoire.

Léo Müller





*Epitaphe érigée au moine Rusticus  
— début du VIe siècle —  
découverte au printemps 1974 lors de fouilles archéologiques  
au nord-est de la Basilique actuelle*